

Réponse à la question orale » GARDE-CORPS PONTS DE VERMES» du CG du 20 juin 2023.

Le Conseil communal est conscient de la vétusté des garde-corps actuels sur Vermes et d'un potentiel remplacement qui pourrait être déclenché par ceux posés sur le pont de la route cantonale. Votre question est en relation avec les budgets d'investissements à venir.

Au-delà de la localité de Vermes, elle pose la question des garde-corps dans le milieu bâti pour toutes les localités de la commune et pas seulement pour les ponts mais aussi pour les rues publiques.

Le Conseil communal demandera à la commission des travaux publics de lui faire des recommandations sur les travaux à entreprendre en matière de protection contre les chutes et une priorisation des éléments à remplacer ou à ajouter.

Sur la base de ce rapport il considérera les investissements à consentir et un agenda de travaux à exécuter.

Je vous remercie de votre attention.

Yvan Burri